

MAIRIE DE LACHELLE

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du Vendredi 10 Septembre 2010



Etaient présents : MM. SERET - RUGGERI - CLAUX - ESCANDE - MAYEUR -
CHARNOTET - BARIL - GUIDET. Mmes OSSELIN - TENART - MOURET -

Absents : /

Absents Excusés : MM. COSME - LOUVET - Mme MERCIER

Secrétaire de séance : M BARIL.

Rappel de l'ordre du jour :

Foncier :

- Terrain Champ « Mauvais » - Hélias
- Lotissement - Projet « Le jardin Prévost »
- Lotissement - « La Vallée » ; certificat de viabilité

Budget :

- Régularisation Exercice 2010
- Matériel « Faucheuse »
- Programmation des Travaux - Date à prévoir

IAT :

- Délibération pour l'ensemble de personnel

Cantine :

- Nouveau Prestataire - tarif

Fêtes et cérémonies :

- Bilan moral et financier des manifestations de Juin et Juillet

Piscine :

- Travaux de réparation
- Acquisition de petit matériel

Rattachement :

- Stéphanie Cosme

PLU :

- Date de Réunion

FONCIER

❖ TERRAIN CHAMP « MAUVAIS » - HELIAS

M. HELIAS, ici présent, propriétaire du Centre Equestre souhaite acquérir l'ensemble des terres du « Champ Mauvais ». Ces terres se situent sur le territoire de Baugy mais appartiennent à la commune de Lachelle.

La commune s'étant engagée en 2006, lors de la vente de la première partie des terrains, ne voit aucun inconvénient à mettre à la vente le reste des terres. Il reste à définir le prix en commission.

A l'unanimité, le Conseil approuve la décision du maire.

Monsieur le Maire contactera Monsieur MONNET, agriculteur, afin de l'en informer.

❖ LOTISSEMENT - PROJET « LE JARDIN PREVOST »

Il est décidé, à l'unanimité de faire vivre le CU n° 060 337 10 T 00014 accordé et de présenter à M. Beaufort le nouveau plan proposé par M. Lambert lors de la prochaine réunion du PLU.

❖ LOTISSEMENT - « LA VALLEE » ; CERTIFICAT DE VIABILITE

La Société SAVICIMMO est en cours de vendre un terrain.

M. Dewite souhaite donc rouvrir l'accès au lotissement.

Les viabilités n'étant pas terminées, la vente de terrain devra se faire seulement si la Société dépose à la caisse des dépôts et de consignation un chèque d'une valeur du reste des travaux à effectuer.

Mme Chaillier a attesté que les travaux seront terminés dans 4 ans et a effectué la mise au dépôt d'un chèque dont le montant vaut l'ensemble des travaux restant à réaliser.

BUDGET

❖ REGULARISATION EXERCICE 2010

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les dépenses imprévues de la section de fonctionnement du budget Eau et assainissement et du CCAS sont supérieures au pourcentage réglementaire qui est de 7.5% des dépenses réelles. Il convient de répartir le surplus sur les dépenses réelles comme convenu ci-après :

Chapitre	Compte	Opération Libellé	Montant
D022	022	Dépenses Imprévues	-1687.00 €
D011	6063	Fournitures d'entretien et petits équipements	+1687.00 €

Chapitre	Compte	Opération Libellé	Montant
D022	022	Dépenses Imprévues	-790.00 €
D011	6232	Fêtes et Cérémonies	+790.00 €

❖ CREDIT INSUFFISANT COMMUNE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains comptes du budget de l'exercice 2010 étant insuffisants, il propose d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Chapitre	Compte	Opération Libellé	Montant
D022	022	Dépenses Imprévues	-1000.00 €
D67	673	Titres annulés (exercices antérieurs)	+1000.00 €

❖ MATERIEL « FAUCHEUSE »

Le matériel étant usé et non cassé, la réparation s'impose. Les roulements de la faucheuse seront donc changés et une décision ultérieure sera prise quant à son remplacement.

❖ PROGRAMMATION DES TRAVAUX - DATE A PREVOIR

La Commission des Travaux se réunira le Mercredi 29 Septembre 2010 à 18h30 en Mairie de Lachelle.

I.A.T.

❖ DELIBERATION POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

Un projet de délibération sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal afin d'établir un cadre règlementaire qui permettra de gérer l'attribution de l'IAT à l'ensemble des membres du personnel de la commune.

CANTINE

❖ NOUVEAU PRESTATAIRE - TARIF

Les tarifs n'ont pas augmenté depuis 3 ans. Ils resteront ainsi encore pour cette année scolaire. Une révision pourra être faite en septembre 2011.

Il ressort que la qualité des repas est très appréciée par l'ensemble des élèves.

FETES ET CEREMONIES

❖ BILAN MORAL ET FINANCIER DES MANIFESTATIONS JUIN ET JUILLET

Les différentes manifestations de juin et de juillet 2010 se sont dans l'ensemble bien déroulées. Parfois le climat pluvieux et venteux a perturbé certaines activités proposées mais l'ensemble de la Commission Fêtes et Cérémonies souhaitent proposer pour l'année prochaine des activités de mêmes types car le bilan financier reste positif.

Cf le bilan fait par M. RENAULT : En annexe.

PISCINE

❖ TRAVAUX DE REPARATION

Les maîtres nageurs de la piscine de Lachelle ont rencontré des soucis avec la pompe à chlore et celle-ci a été réparée à plusieurs reprises. Monsieur le Maire demande de réfléchir à son éventuel remplacement. Une analyse des différents modèles existants sera réalisée afin de déterminer le modèle le plus approprié.

❖ ACQUISITION DE PETIT MATERIEL

Stéphanie MARTINACHE a proposé deux devis concernant l'achat de petit matériel relatif au bon déroulement de ses activités. Monsieur le Maire approuve les devis et demande à Stéphanie de faire ses commandes.

RATTACHEMENT

❖ INTEGRATION OU RENOUVELLEMENT DE STEPHANIE COSME

Monsieur Le Maire propose une intégration définitive de Mme Stéphanie COSME au sein de la Mairie sur le poste de Secrétaire. Un débat s'en suit relatif à la présence de Monsieur Thomas COSME au sein du Conseil Municipal. Monsieur le Maire rencontrera ce dernier pour connaître sa décision quant à sa participation ou non aux futures réunions du Conseil Municipal.

PLU

❖ DATE DE REUNION

La réunion de la Commission du PLU se réunira le vendredi 1^{er} octobre 2010 à 18h30 en Mairie de Lachelle.

QUESTIONS DIVERSES

M Pascal SERET signale :

- Que les travaux ont commencé dans l'ancienne maison de la SNEC.
- Que Monsieur LASSIEGE a trouvé un partenaire financier ; « AEDIS » représenté par Monsieur Michel GIMENEZ qui a une bonne expérience dans le domaine de l'habitat sénior et qu'après une visite de notre village celui-ci a semblé intéressé par le site.
- Que la Sous-préfecture a convoqué les maires des villages concernés par la station d'épuration et souhaite prendre une décision pour désigner le porteur du projet. (en attente de décision par le SIVU de Rémy).

M Etienne RUGGERI rappelle :

- Que Monsieur Serge GIRARD sera Dimanche 12 septembre à 15h30 chez Sérigraphie et Broderie.

M Bernard CLAUX propose :

- de déplacer la benne à déchets verts sur le terrain communal (local de marc) afin d'éviter certaines nuisances aux riverains.
- d'expulser les gens du voyage situés au Bois st Ternut qui brûlent des pneus ; fumée nuisible à notre environnement.

Mme Odette OSSELIN fait remarquer :

- Que le passage piéton situé devant chez Monsieur Xavier LOUVET est effacé.

- Que les courses pour Ilidia ont été faites pour l'année.

Mme Sylvie MOURET signale :

-Que des jeunes, qui stationnent devant chez elle, ont tendance à laisser leurs détritrus dans l'herbe. Que faire ? Monsieur le maire lui propose de relever les numéros des plaques de voitures ou de mobylettes.

M Frédéric CHAR NOTET signale :

- Que des trous se sont formés dans la chaussée sur la route menant à la féculerie. Lors des travaux faits Chemin d'Amiens, on profitera pour remblayer ces cavités.

- Que le club de Tir à l'Arc accueille un championnat de France au mois de novembre 2010.

- Que les voitures ont une certaine tendance à rouler bien vite le soir dans la grande rue et dans la rue de Monelieu.

M Jean-Hugues RENAULT demande :

- L'accord du Conseil Municipal pour réhabiliter le studio pour y accueillir les marcheurs de st Jacques de Compostelle. Monsieur Le maire lui propose de mettre ceci à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Mme Martine TENART signale :

- Que Monsieur LEVERT de Rémy souhaiterait faire une exposition à Lachelle sur la Seconde Guerre Mondiale. La communication se fera sur les convocations distribuées par M. BIZECK et l'école pourra profiter de cette exposition les 11 et 12 novembre prochain.

- Que le vin chaud sera servi le 18 décembre 2010 en même temps que la tartiflette.

- Que le repas des anciens aura lieu le 19 décembre 2010.

- Que les oies des lagunes se sauvent car la clôture est abimée.

- Que les 7, 8 et 9 octobre 2010, des personnes passeront dans les maisons pour vendre les brioches au profit des handicapés.

La séance est levée à 0h30

Le Secrétaire de Séance,

Christian BARIL

Le maire,

Pascal SERET